

FAUGUEROLLES

La mairie inaugurée



Les élus ont coupé le ruban, samedi, à l'occasion de la présentation des vœux. PHOTO M. P.

Pour la petite commune de Fauguerolles, résolument tournée vers les mutations et enjeux du XXI^e siècle, ce samedi 24 janvier sera à marquer d'une pierre blanche. Ce fut, en ce jour de vœux, l'occasion pour le maire, Maryline De Parscau, de procéder à l'inauguration de la nouvelle mairie en présence d'une foule nombreuse, des acteurs de la vie locale, de Frédéric Bovet, sous-préfet, de Régine Povéda, députée, de Jacques Bilirit, vice-président du Conseil général, de Daniel Benquet, président de Val de Garonne Agglomération et des maires de communes voisines.

Esthétique et fonctionnelle

Après avoir dressé l'historique du bâtiment, Maryline de Parscau a rappelé le déroulement de la réhabilitation de l'ancien bâtiment,

fruit de la réflexion et du travail de deux Conseils municipaux. Puis, de remercier les partenaires financiers et les différents acteurs du projet : la commission municipale conduite par Emmanuel Morizet, maire adjoint, Laurent Gerbeaud, architecte, et une dizaine d'entreprises locales.

Ancienne école, ancienne poste et mairie, le bâtiment tourne aujourd'hui délibérément le dos à la D 813 et offre un accès sécurisé, un lieu de vie et de communication esthétique, spacieux et fonctionnel, lumineux et aux couleurs vives.

Tous les intervenants ont salué cette réalisation originale, esthétique et fonctionnelle, d'un coût global de 380 000 euros. Dans une commune, la mairie exprime « l'identité des villages et de ses ser-

vices » pour Daniel Benquet, « un lieu où s'exercent les valeurs républicaines », pour Régine Povéda. Au nom du Conseil général, Jacques Bilirit a rappelé « l'adhésion du Conseil général au principe d'un maillage équitable des services, entre espaces urbains et ruraux ». Enfin, dans un esprit de synthèse, le sous-préfet a évoqué « un projet fédérateur, structurant et symbolique. L'hôtel de ville ou maison commune constitue le point de convergence sur le chemin de nos existences ».

Doté d'une terrasse et d'un jardin, le bâtiment, sur deux niveaux de 250 m², comprend un hall d'accueil, une salle des mariages, les bureaux du maire et des adjoints, et une salle de réunions du Conseil municipal.

Michel Pons